



# Liquidation Judiciaire et Filiale

Par **Jordan973**, le **14/05/2012** à **17:40**

Bonjour,

Je suis actuellement salarié pour une société de commerce de gros implantée dans les DOM. Cette société est la filiale (détenant 90% des parts) d'une autre implantée en Métropole.

Notre société mère a fait l'objet d'un redressement judiciaire depuis le début d'année 2012, Puis le groupe au complet à été mis en vente...

Le délais de dépôt des offres étant écoulés il y aura demain une audience au tribunal. Il y a fort à parié que cette audience décidera d'une liquidation judiciaire.

Ma question est la suivante, Sachant que la filiale à pour principe de fonctionner avec un unique fournisseur (la société mère) et que nous devons à ce fournisseur plusieurs centaines de milliers d'euros, quelle sont les conséquences possibles pour la filiale?

Allons nous devoir subir nous aussi une procédure collective du même type, ou la liquidation sera t-elle prononcée pour tout le groupe ?  
(car moralement tout ceci devient pesant, si cela doit cesser autant que ça cesse tout de suite...)

Merci d'avance pour vos renseignements.

Cordialement,  
Jordan